

## Bulletin Religieux

## ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE.

## INSTRUCTIONS

SUR LA

## RELIGION,

Pour servir de lectures du soir dans les familles,  
ainsi que dans les Pensionnats de jeunes  
gens et de jeunes filles.

## LE CODE DES ENFANTS DE MARIE

"

## Le Catéchisme expliqué.

(Suite.)

## CHAPITRE III

DE L'ÉCRITURE ET DE LA TRADITION, EX-  
PRESSIONS DE LA RÉVÉLATION.

L'enseignement traditionnel fut le seul enseignement en vigueur dans la famille d'Abraham jusqu'à Moïse. Le père transmettait à ses enfants les révélations qu'il avait lui-même reçues et celles qu'il tenait de ses ancêtres. Il leur racontait l'histoire des origines du monde et de l'homme; les rapports de l'humanité avec son Créateur; il leur faisait le récit de la chute originelle et de la promesse qui l'avait suivie, leur apprenait à prier, à honorer Dieu par des sacrifices, et cherchait, par des exhortations, à les détourner du mal. Moïse recueillit, le premier, les enseignements de la tradition, et il en forma le premier livre de l'Ancien Testament qui, à cause de ce qu'il contient, fut appelé la Genèse, ou le Livre des Origines. Il y ajouta ensuite le récit des événements auxquels il avait lui-même assisté et la loi religieuse, sociale et politique que le Seigneur lui avait donnée, et qu'il lui avait inspiré de donner au peuple en son nom. D'autres écrivains lui

succédèrent et racontèrent l'histoire du peuple de Dieu sous Josué, sous le gouvernement des Juges et sous celui des Rois. Le grand roi David et Salomon, son fils, y ajoutèrent des psaumes et des sentences ou proverbes. Quelques morographies, comme l'histoire de Judith, d'Esther, de Ruth et de Tobie; un ouvrage destiné à montrer la confiance qu'il faut avoir en Dieu, même au sein des plus cruelles épreuves, le livre de Job, et des récits historiques complètent le livre des Rois en les continuant pendant la période des Asmonéens, et enfin les ouvrages des quatre grands prophètes et des douze petits prophètes, ainsi nommés à cause de l'étendue plus ou moins grande de leurs écrits, fournirent, en s'ajoutant aux écrits de Moïse, un livre que le peuple de Dieu entourait de très grande vénération, parce qu'il croyait que le Seigneur était entré en part de sa composition. Ces différents ouvrages n'étaient que l'enseignement traditionnel fixé par l'Écriture, et l'autorité qui les gardait et qui les expliquait, ne faisait qu'affirmer, en cela, la nécessité et la prépondérance de l'enseignement traditionnel.

Dans la constitution même de cette autorité prépondérante, le Seigneur avait voulu conserver, au milieu de son peuple le souvenir vivant de la famille antique et patriarcale. On appelait "Synagogue" la réunion du peuple sous la présidence de ses chefs légitimes, les prêtres et le roi. Or, les uns et les autres tenaient leur pouvoir de l'hérédité; il leur venait par droit de naissance dans la famille de David, pour les rois, et dans la famille de Lévi, pour les grands-prêtres. Les deux autorités, le sacerdoce et la royauté, ne se confondaient point; mais elles s'exerçaient, l'une et l'autre, en ce qui touchait à la conservation et à l'exploitation des textes sacrés. C'était le pouvoir traditionnel qui veillait sur l'enseignement traditionnel, même lorsque ce dernier avait été écrit et se trouvait renfermé en des livres qui paraissent devoir le mettre à l'abri des graves altérations.

Les Juifs étaient si bien convaincus de l'autorité de l'enseignement

traditionnel, qu'ils produisaient souvent comme lui appartenant des pratiques et des usages qui n'avaient aucun rapport avec lui. Ce fut contre ces fausses traditions que Notre-Seigneur dut plusieurs fois s'élever, en montrant clairement qu'elles étaient abusives et ne reposaient sur aucun fondement qui les pût autoriser. Mais Jésus-Christ se montra plein de respect pour la Tradition vraiment digne de ce nom. Il déclara qu'il ne voulait rien changer à la méthode suivie jusqu'alors. Après avoir instruit ses apôtres par la parole, il leur dit: "Allez, enseignez toutes les nations, et apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé"; et il se fit appeler par l'un de ses apôtres: "un témoin fidèle qui raconte ce qu'il a vu dans le sein de son Père." En prenant le titre de "témoin", Jésus-Christ assimile sa mission à celle que remplirent, avant lui, les patriarches, les prophètes et les conducteurs du peuple d'Israël.

Mais Jésus-Christ ne se contenta pas d'approuver ainsi l'enseignement traditionnel: il approuva également les livres de l'Ancien Testament: "Étudiez les Écritures", disait-il aux Juifs, et vous verrez qu'elles parlent de moi." C'était déclarer formellement que les livres de l'Ancien Testament étaient, aussi bien que la Tradition, une expression de la vérité révélée, et qu'ils méritaient toute créance.

A son exemple, les apôtres, que Jésus-Christ avait formés, ne se contentèrent pas de prêcher la foi. Six d'entre les apôtres et deux des disciples de Jésus-Christ écrivirent des livres qui forment le Nouveau Testament. C'est ainsi que nous possédons le premier et le quatrième Évangiles, écrits par saint Mathieu et par saint Jean; les épîtres de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jude, de saint Jacques, l'Apocalypse de saint Jean, le deuxième et le troisième Évangiles de saint Marc et de saint Luc, et les Actes des apôtres, attribués aussi à saint Luc. Ces deux derniers écrivains comptaient parmi les disciples de Notre-Seigneur.

Ces livres furent souvent des livres de circonstance. Aussi ne contiennent-ils pas tout ce que